

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE VERCHÈRES
COMTÉ DE VERCHÈRES**

Séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Verchères, tenue le 11 janvier 2016 à 20 heures, à laquelle assemblée sont présents :

Le maire monsieur Alexandre Bélisle;

Les conseillères mesdames Michèle Tremblay et Nathalie Fillion, les conseillers messieurs André Dansereau, Luc Fortin, Gilles Lamoureux et Claude Ménard.

Sont aussi présents: Luc Forcier, directeur général et Martin Massicotte, directeur général adjoint et urbaniste.

001-2016 OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Le quorum est constaté; l'assemblée est ouverte par un mot de bienvenue. Le maire souhaite une bonne année 2016 aux gens présents.

002-2016 APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX

Il est proposé par monsieur Claude Ménard appuyé par madame Nathalie Fillion, il est résolu à l'unanimité d'adopter les procès verbaux du 7, 14 et 21 décembre 2015, tel que lus.

Adopté.

003-2016 APPROBATION DES COMPTES

Il est proposé par monsieur André Dansereau appuyé par monsieur Luc Fortin, il est résolu à l'unanimité d'adopter les comptes de la liste du 31 décembre 2015 pour les chèques #5707 au #5943 totalisant 503 126,49\$. De même que le chèque #5924 pour le règlement #483-2012.

Adopté.

004-2016 CORRESPONDANCES

a) Résolution de la CMM concernant l'élimination des sacs de plastique;

005-2016 ASSEMBLÉE DE CONSULTATION SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT #513-2015 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE #443-2010 ET SES AMENDEMENTS RELATIVEMENT AUX DISPOSITIONS SUR LES BÂTIMENTS ACCESSOIRES

Le projet de règlement est expliqué par monsieur Martin Massicotte, suit la consultation sur ce projet de règlement.

006-2016 ADOPTION DU SECOND PROJET DE RÈGLEMENT #513-2015 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE #443-2010 ET SES AMENDEMENTS RELATIVEMENT AUX DISPOSITIONS SUR LES BÂTIMENTS ACCESSOIRES

CONSIDÉRANT les demandes faites à la Municipalité;

CONSIDÉRANT les pouvoirs conférés par la L.A.U. concernant le zonage municipal et l'occupation du territoire;

CONSIDÉRANT le plan d'urbanisme de la Municipalité de Verchères;

CONSIDÉRANT que les terrains adossés directement à la voie ferrée ont une plus grande profondeur que la norme pour les terrains ailleurs dans le périmètre urbain;

CONSIDÉRANT qu'avis de motion a été régulièrement donné;

Pour ces motifs, il est proposé par monsieur Gilles Lamoureux appuyé par monsieur André Dansereau et unanimement résolu qu'un second projet de règlement soit et qu'il soit statué et décrété par celui-ci ainsi qu'il suit :

ARTICLE 1 :

L'article 6.3.2.5 du règlement de zonage est modifié en remplaçant le troisième point de forme du premier paragraphe par celui-ci :

«

- *40,0 mètres carrés maximums pour un usage résidentiel en milieu villageois (à l'intérieur du périmètre urbain) sauf pour les propriétés adjacentes à l'emprise de la voie ferrée où le garage peut avoir jusqu'à 50,0 mètres carrés. »*

ARTICLE 2 :

Une note concernant les dispositions de l'article 1 est rajoutée aux grilles des usages et normes des zones RE-5, RE-8, RE-21, RE-30, RE-33, RE-35 et RE-44.

ARTICLE 3 :

L'article 6.3.4.3 du règlement de zonage est modifié en remplaçant : « ... une hauteur maximale de cinq (5) mètres ... » par

« ... une hauteur maximale de quatre (4) mètres. »

ARTICLE 4 :

L'article 6.3.4.4 du règlement de zonage est modifié en fixant la superficie maximale autorisée pour une remise, une serre domestique ou un pavillon fermé à un maximum de 21,0 mètres carrés pour un terrain de 1 500 mètres carrés ou moins et à 30,0 mètres carrés pour un terrain de plus de 1 500,0 mètres carrés.

La superficie totale des bâtiments accessoires ne peut excéder dix pour cent (10%) de la superficie du terrain sur lequel ils sont érigés.

ARTICLE 5 :

Le présent règlement entrera en vigueur selon la Loi.

Adopté.

007-2016

ADOPTION DU RÈGLEMENT #514-2015 MODIFIANT L'ENTENTE PERMETTANT LA CONSTITUTION DU CONSEIL INTERMUNICIPAL DE TRANSPORT DE SOREL-VARENNES, EN REGARD DU MODE DE RÉPARTITION DES CONTRIBUTIONS MUNICIPALES

CONSIDÉRANT le règlement numéro #67-1984 et ses amendements autorisant la conclusion d'une entente intermunicipale relative à la création du Conseil intermunicipal de transport de Sorel-Varennnes;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu et qu'il est dans l'intérêt de la municipalité de modifier l'entente intermunicipale constituant le Conseil intermunicipal de transport de Sorel-Varennnes (CITSV), relativement à la modification du lieu du siège social, la contribution financière des municipalités et certaines définitions;

CONSIDÉRANT qu'il est requis que le projet de modification de l'entente soit adopté par règlement par chacune des municipalités et villes membres du CIT Sorel-Varennnes, pour ensuite être soumis au ministre des Transports pour approbation;

CONSIDÉRANT qu'un avis de motion du présent règlement a régulièrement été donné à une séance antérieure de ce conseil tenue le 7 décembre 2015

Pour ces motifs, il est proposé par madame Michèle Tremblay appuyée par madame Nathalie Fillion et résolu :

D'autoriser la conclusion d'une entente intermunicipale, entre la Ville de Sorel-Tracy, la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel, la Municipalité de Contrecoeur, la Municipalité de Verchères, la Ville de Varennes et la Municipalité de Saint-Amable, modifiant l'entente intermunicipale constituant le Conseil intermunicipal de transport de Sorel-Varennes.

Cette entente est annexée au présent règlement pour en faire partie intégrante.

Le maire et le directeur général sont autorisés à signer pour et au nom de la municipalité une entente comportant les mêmes termes et conditions.

Le préambule de la présente résolution en fait partie intégrante.

Le présent règlement abroge aussi le règlement #490-2013.

Adopté.

008-2016 AVIS DE MOTION : RÈGLEMENT #516-2016 MODIFIANT LE RÈGLEMENT #374-2004 CONCERNANT LE STATIONNEMENT DES REMORQUES À BATEAU

Monsieur André Dansereau donne avis de motion qu'un règlement pour modifier le règlement #374-2004 concernant le stationnement des remorques à bateau, sera présenté à une séance ultérieure.

Demande est faite en même temps, de la dispense de lecture du règlement ci-devant remis aux membres du conseil, le tout conforme au code municipal.

009-2016 VENTE POUR TAXES

Il est proposé par monsieur Claude Ménard appuyé par madame Michèle Tremblay et résolu à l'unanimité d'approuver la liste de vente pour taxes telle que présentée. De plus, autoriser le secrétaire-trésorier à transmettre cette liste à la MRC et à agir lors de la vente. Par contre, le secrétaire-trésorier est autorisé à prendre des arrangements avec les citoyens afin de leur éviter la vente pour taxes.

Adopté.

010-2016 NOMINATION DES VÉRIFICATEURS COMPTABLES

Il est proposé par madame Nathalie Fillion appuyée par monsieur Gilles Lamoureux et résolu à l'unanimité de nommer la firme Moreau, Boisselle, Brunelle et associés comme vérificateurs-comptables pour l'année 2016.

Adopté.

011-2016 MANDAT DES MEMBRES DU COMITÉ CONSULTATIF DE LOISIR (CCL)

Il est proposé par monsieur Gilles Lamoureux appuyé par monsieur Claude Ménard et résolu unanimement de renouveler les mandats et/ou nommer les personnes suivantes au sein du CCL, soit :

Lucie Despins	secteur parent d'adolescents
Marien Landry	secteur sportif #1
Nicole Chénier	secteur aîné
Lise Camiré	secteur parent de jeunes adultes - grands-parents jeune famille et secteur sportif #2
Gaby Lacoursière	secteur parent jeunes 5 à 13 ans
À combler	secteur parent jeunes 0 à 5 ans
À combler	secteur jeune adulte
Michèle Tremblay	membre du conseil municipal
Nathalie Fillion	membre du conseil municipal

Adopté.

012-2016 MANDAT DES MEMBRES DU COMITÉ DE JUMELAGE VERCHÈRES/SAINT-SAVIN

Il est proposé par madame Michèle Tremblay appuyée par monsieur Luc Fortin et résolu de renouveler les mandats et/ou nommer les personnes suivantes au sein du comité de jumelage Verchères/Saint-Savin, soit :

Jean-Louis Mireault
France Brière
Nicole Chagnon-Brisebois
Mireille Louis-Seize
Marie Nichols
Martin Massicotte
Alexandre Bélisle, membre du conseil municipal

Adopté.

013-2016 MANDAT DES MEMBRES DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME (CCU)

Il est proposé par monsieur Luc Fortin appuyé par madame Nathalie Fillion et résolu de renouveler les mandats et/ou nommer les personnes suivantes au sein du comité consultatif d'urbanisme, soit :

Jean Demers
Danielle Lauzier
Francis Rollin
Noée Murchison
Louis-Olivier Savard
Isabelle Thérout
Michèle Tremblay, membre du conseil municipal

Il est aussi résolu de remercier monsieur Paul Lavallée pour ses 6 années de collaboration assidue au sein du Comité consultatif d'urbanisme.

Adopté.

014-2016 MANDAT DES MEMBRES DU COMITÉ DE TOPONYMIE ET D'HISTOIRE DE VERCHÈRES

Il est proposé par madame Michèle Tremblay appuyée par monsieur Gilles Lamoureux et résolu de renouveler les mandats et/ou nommer les personnes suivantes au sein du comité de toponymie et d'histoire de Verchères soit :

Nicole Chagnon-Brisebois
Colette Charron
Marguerite Chagnon
Denis Chagnon
Sylvie Hébert
À nommer

Adopté.

015-2016 MANDAT DES MEMBRES DU CONSEIL JEUNESSE

Il est proposé par monsieur Luc Fortin appuyé par madame Michèle Tremblay et résolu de renouveler les mandats et/ou nommer les personnes suivantes au sein du Conseil jeunesse de Verchères soit :

Élodie Malo
Valérie Morin
Éric Corriveau
Alexandre Bélisle, maire
Gilles Lamoureux, membre du Conseil municipal
Luc Forcier, directeur général

Adopté.

016-2016 MANDAT DES MEMBRES DE LA COMMISSION D'EMBELLISSEMENT

Il est proposé par monsieur Claude Ménard appuyé par monsieur André Dansereau et résolu de renouveler les mandats et/ou nommer les personnes suivantes au sein de la Commission d'embellissement soit :

Anet Simard
Isabelle Provost-Pigeon
Suzanne Geoffrion
Léandre Roy
Alexandre Bélisle, maire
Luc Fortin, membre du Conseil municipal
Luc Forcier, directeur général

Adopté.

017-2016 REGROUPEMENT D'ACHATS DE PAPIER RECYCLÉ AVEC LA MRC

Il est proposé par monsieur Gilles Lamoureux appuyé par madame Nathalie Fillion, il est résolu à l'unanimité de poursuivre le regroupement d'achats de papier avec la MRC selon les mêmes conditions que par les années passées.

Adopté.

018-2016 DEMANDE DE SUBVENTION DANS LE CADRE D'EMPLOI D'ÉTÉ CANADA

Il est proposé par monsieur Gilles Lamoureux appuyé par monsieur Claude Ménard et unanimement résolu d'autoriser le directeur général et/ou la coordonnatrice au loisir à signer pour et au nom de la Municipalité les demandes de subvention dans le cadre d'Emploi d'été Canada.

Adopté.

019-2016 JOURNÉES DE LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE

CONSIDÉRANT QUE le taux de diplomation ou de qualification après 7 ans des adolescents de la MRC de Marguerite D'Youville s'élève à 84 % chez les filles et 73,7 % chez les garçons ;

CONSIDÉRANT QUE selon l'Enquête québécoise sur le développement des enfants à la maternelle en 2012, la proportion des enfants vulnérables dans au moins un domaine est de 19,6% ;

CONSIDÉRANT QUE les conséquences du décrochage scolaire sont lourdes sur les individus. Un décrocheur :

- Gagne 15 000\$ de moins, annuellement, qu'un diplômé, soit environ 439 000 \$ durant toute la durée de sa vie active ;
- Vit sept ans de moins qu'un diplômé ;
- À deux fois plus de chances de recourir au chômage ;
- Court 1,7 fois plus de risques de faire partie de la population carcérale ;
- Court 1,7 fois plus de risques de connaître des épisodes de dépression ;

CONSIDÉRANT QUE les répercussions du décrochage scolaire se font sentir dans notre société sur :

- La participation à la vie citoyenne (voter, bénévolat, don de sang) ;
- Les taxes et impôts perçus en moins ;
- Les coûts en matière de santé et de sécurité publique (un décrocheur a davantage de risques de rencontrer des problèmes de santé et de vivre des démêlés avec la justice qu'un diplômé) ;

CONSIDÉRANT QU'il est moins onéreux d'agir en prévention, entre 10 000 \$ et 20 000 \$ par décrocheur potentiel plutôt que 120 000 \$ par décrocheur ;

CONSIDÉRANT QUE le décrochage scolaire a des impacts négatifs significatifs sur l'économie de la Montérégie Est lesquels sont évalués à plusieurs dizaines de millions de dollars annuellement, ces impacts étant par ailleurs estimés à 1,9 milliard de dollars annuellement à l'échelle du Québec ;

CONSIDÉRANT QUE le décrochage scolaire est un problème intimement lié à la pauvreté et à celui de la pénurie de relève et de main-d'œuvre qualifiée ;

CONSIDÉRANT QUE la prévention du décrochage scolaire n'est pas une problématique concernant exclusivement le monde scolaire, mais bien un enjeu social dont il faut se préoccuper collectivement, et ce, dès la petite enfance jusqu'à l'obtention par le jeune d'un diplôme qualifiant pour l'emploi, peu importe l'ordre d'enseignement ;

CONSIDÉRANT QUE *Mission Persévérance Montérégie Est* organise du 15 au 19 février l'édition 2016 des Journées de la persévérance scolaire, que celles-ci se veulent un temps fort dans l'année pour témoigner de la mobilisation régionale autour de la prévention de l'abandon scolaire et qu'elles seront ponctuées d'une centaine d'activités dans les différentes communautés et écoles de la Montérégie Est ;

CONSIDÉRANT QUE les Journées de la persévérance scolaire se tiendront à nouveau cette année simultanément dans toutes les régions du Québec et qu'un nombre important de municipalités appuieront elles aussi cet événement ;

Il est proposé par monsieur André Dansereau appuyé par monsieur Gilles Lamoureux et résolu à l'unanimité :

De déclarer les 15, 16, 17, 18 et 19 février 2016 comme étant les Journées de la persévérance scolaire de notre municipalité ;

D'appuyer *Mission Persévérance Montérégie Est* et l'ensemble des partenaires mobilisés autour de la lutte au décrochage afin de faire de la Montérégie Est une région persévérante qui valorise l'éducation comme un véritable levier de développement pour ses communautés ;

De faire parvenir copie de cette résolution à *MISSION PERSÉVÉRANCE MONTÉRÉGIE EST*.

Adopté.

020-2016 DEMANDE D'AUTORISATION CPTAQ, MORCELLEMENT LOT 5 310 464

Considérant la demande du propriétaire de la terre à bois étant le lot 5 310 464 pour la diviser en deux (2) parties à l'endroit de la coulée;

Considérant que la coulée est un obstacle naturel rendant difficile, presque impossible de traverser afin d'exploiter la partie de l'autre côté;

Considérant que les deux parties résultantes suite à la division auront respectivement 11,46 ha et 10,69 ha et qu'elles sont conformes à la norme minimale de 6,0 ha;

Considérant que le projet maintient les vocations « terres boisées ou érablières » présentes dans ce secteur;

Pour ces motifs, il est proposé par monsieur André Dansereau appuyé par madame Nathalie Fillion de faire savoir à la CPTAQ que le projet de morcellement du lot 5 310 464 en deux (2) entités de plus de 10,0 ha est conforme à la réglementation municipale.

Adopté.

021-2016 BUDGET 2016 – OFFICE MUNICIPAL D’HABITATION DE VERCHÈRES

Il est proposé par madame Michèle Tremblay appuyée par monsieur Gilles Lamoureux et unanimement résolu d’approuver le budget 2016 de l’Office municipal d’Habitation de Verchères et de confirmer que la Municipalité de Verchères s’engage à assumer sa quote-part des sommes investies dans les travaux RAM capitalisable et particulièrement son financement en capital et intérêts de l’ensemble des sommes octroyées en vertu du Plan québécois des infrastructures. L’ensemble des contributions municipales de Verchères étant assumé par la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM).

Adopté.

022-2016 P.I.I.A AFFICHAGE BANQUE NATIONALE RUE DUVERNAY

Une demande d’affichage est déposée pour la nouvelle Banque Nationale située sur la rue Duvernay.

CONSIDÉRANT l’avis du CCU;

Il est proposé par monsieur Luc Fortin appuyé par monsieur Gilles Lamoureux et résolu unanimement d’accorder la demande d’affichage, tel que déposé selon les plans d’octobre 2015.

Adopté.

023-2016 PÉRIODE DE QUESTIONS

Les membres du conseil municipal répondent aux différentes questions des personnes présentes à la séance.

024-2016 CLÔTURE

L’ordre du jour étant épuisé à 20 h 45, la séance est levée sur la proposition de monsieur Claude Ménard appuyé par madame Michèle Tremblay.

Adopté.

L’assemblée est close.

Je, Alexandre Bélisle, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu’il contient au sens de l’article 142 (2) du Code municipal.

Alexandre Bélisle, maire

Luc Forcier, sec.très.

025-2016 Je, Luc Forcier, secrétaire-trésorier, certifie que les dépenses autorisées dans cette séance ont des crédits suffisants.

Secrétaire-trésorier

Résumé de la période de questions de l'assemblée du Conseil du 11 janvier 2016

Questionnement sur les tarifs concernant les vignettes pour le stationnement de remorque à bateau que le Conseil municipal désire mettre en place pour 2016 :

Le Conseil a étudié le dossier et a expliqué sa position lors de l'adoption du budget en décembre dernier. La décision est que le tarif non-résident sera le même qu'en 2015 et le tarif pour les résidents, sera le tarif de 2004. Le Conseil ne désire pas pour 2016, augmenter les tarifs non-résidents pour rejoindre ceux de Varennes.

Questionnement sur la nouvelle entente pour le CIT par rapport à la possible abolition des CIT :

Les discussions sur la création d'une grosse structure pour la gestion du transport en commun sont en cours. Par contre, en attendant il faut gérer le CIT qui poursuit ses opérations. La nouvelle entente vise à mettre en application les nouveaux modes de répartition des montants à assumer par chaque ville membre.

Questionnement sur les chemins de fer en lien avec le port de Montréal à Contrecoeur :

Un citoyen mentionne que les transporteurs ferroviaires envisagent de mettre en place des trains télécommandés, donc sans présence de chauffeur à bord. Le port apportera une augmentation du trafic ferroviaire et routier. C'est le temps, selon lui, pour la Municipalité de faire des demandes pour des barrières et autres mesures de sécurité.

La Municipalité est déjà en discussion avec le CN, Transports Canada et les autres instances à ce sujet.

Demande d'un citoyen à savoir ce qui arrivera avec les équipements achetés par la Municipalité pour le médecin :

Le tout demeure la propriété de la Municipalité. Pour trois mois, les dossiers demeurent en place en attente de trouver un autre médecin. Si aucun médecin ne prend la relève, les dossiers devront être repris par le Dr Roman. Par contre, les filières et le matériel demeurent sur place et pourront être utilisés par le Dr Kiss.

Demande à savoir ce qui arrivera avec le bâtiment de la banque :

C'est une propriété privée qui sera probablement mise en vente.

Convention des cols bleus, demande d'information :

Convention signée de 4 ans de 2015 à 2018 avec des augmentations de 1,5 %, 1,75%, 2 % et 2 %.

Ceci ne constitue qu'un aperçu des principales questions à incidence communautaire, pour avoir plus de détail, l'idéal est de venir assister aux assemblées.

MUNICIPALITÉ DE VERCHÈRES

APPROBATION DES COMPTES

CHÈQUES #5707 AU #5716
 CHÈQUES #5808 AU #5898
 CHÈQUES #5912 AU #5943

Numéro chèque	NOM DU FOURNISSEUR	DESCRIPTION DE LA FACTURE	
PR	VIDEOTRON LTÉE	INTERNET	120,56 \$
PR	HYDRO-QUÉBEC	ÉLECTRICITÉ	18 605,81 \$
PR	TELUS	CELLULAIRES	
PR	BELL Canada	INTERNET USINE FILTRATION ET INCENDIE	256,35 \$
PR	GAZ MÉTRO	GAZ	70,21 \$
PR	BELL Canada	TELEPHONE	2 684,73 \$
PR	BELL Télé	CÂBLE TV PROTECTION INCENDIE	66,46 \$
PR	PAIEMENT GLOBAL	PAIEMENTS VISA ET MASTERCARD - LOISIRS (NOVEMBRE 2015)	166,80 \$
PR	DESJARDINS - SERVICES DE PAIEMENTS	PAIEMENTS VISA ET MASTERCARD - TAXES (NOVEMBRE 2015)	43,34 \$
PR	6 TÉLÉCOM (I-ROUTES)	TÉLÉPHONE OCTOBRE 2015 (12 DE 12)	28,47 \$
PR	LUC FORCIER (PETITE CAISSE)	PÉRIODE DÉCEMBRE 2015 - ADM., INC., LOISIRS (LECTEUR MP3 JOUES ROUGES), VOIRIE (DINERS FORMATION CSST À STE-JULIE, SAC COUP DE CHALEUR HORTICULTRICE)	182,10 \$
5707	CENTRE COMMUNAUTAIRE DE VERCHÈRES	LOCATION D'IMMEUBLE DÉCEMBRE 2015 (12 DE 12)	8 479,41 \$
5708	STÉPHANIE CABANA	ANIMATION - BIBLIOTHÈQUE	375,00 \$
5709	CONTRAT PROF. - LOISIRS	AUTRES ACTIVITÉS LOISIRS	1 379,75 \$
5713	PATRICK REYMOND	CONTRAT RESSOURCE ACTIVITÉS SPECTACLE DE NOËL	1 437,19 \$
5714	EXCAVATION SIMON VINCENT INC.	CONTRAT DÉNEIGEMENT 596 MARIE-VICTORIN DÉCEMBRE 2015 (1 DE 3)	766,50 \$
5715	MINISTÈRE DU REVENU DU QUÉBEC	MINISTÈRE DU REVENU DU QUÉBEC	93,52 \$
5716	MINISTÈRE DU REVENU DU QUÉBEC	MINISTÈRE DU REVENU DU QUÉBEC	93,52 \$
5808	SÉRIGRAPHIE RÉJEAN	PLAN DE ZONAGE ET CARTES DE NOËL	351,41 \$
5809	LEBLANC ILLUMINATIONS CANADA	LUMIÈRES DE NOËL PARC JEAN-MARIE MOREAU	448,38 \$
5810	SANTINEL INC.	FORMATION COURS DE SECOURISME 13 ET 20 NOVEMBRE 2015	588,29 \$
5811	RÉANIMATION SAUVE-VIE	COURS PREMIERS RÉPONDANTS PROTECTION INCENDIE	409,31 \$
5812	ANDRÉ SERGE BLAIS	ANALYSE DU PATRIMOINE BÂTI RUES ST-PASCAL, ST-LOUIS ET MADELEINE	8 000,00 \$
5813	GARAGE PIERRE LARAMÉE INC.	ESSENCE	263,00 \$
5814	FONDS D'INFORMATION SUR LE TERRITOIRE	COPIES DE MUTATION NOVEMBRE 2015 (11 DE 12)	12,00 \$
5815	PG SOLUTIONS INC.	PROJET JMAP - RÉNOVATION CADASTRALE	951,99 \$
5816	NORDIKEAU INC.	INFR-147 PLAN INTERVENTION INFRASTRUCTURES (AUSCULTATION DES CHAUSSÉES ET VOLET CONDUITE D'ÉGOUT)	16 849,74 \$
5817	A.B. CARDINAL SERRURIER RIVE-SUD INC.	SERRURE ET UNE CLÉ SUPPLÉMENTAIRE USINE DE FILTRATION	355,85 \$
5818	DANIS CONSTRUCTION INC.	INFR-145R PAVAGE RUES LAURIER ET RANG TERRES-NOIRES	103 818,55 \$
5820	ICO TECHNOLOGIES	CONSEIL SANS PAPIER DÉCEMBRE 2015 (12 DE 12)	186,83 \$
5821	ARÉO-FEU LTÉE	ENTRETIEN VÉHICULE PROTECTION INCENDIE	224,75 \$
5822	ÉLECTRICITÉ MICHEL LANGLOIS INC.	ENTRETIEN LAMPADAIRES	700,78 \$
5823	LIBRAIRIE ALIRE	ACHAT DE VOLUMES - BIBLIOTHÈQUE	1 465,18 \$
5824	KORVETTE 01	RADIO/CD PORTABLE PATINOIRE	34,48 \$
5825	LOCATION CONTRECOEUR 2007 INC.	ENTRETIEN VÉHICULE VOIRIE ET RÉPARATION SCIE À BÉTON	85,77 \$
5826	OXYGÈNE PRO-FUSION INC.	PIÈCES ET ACCESSOIRES VOIRIE	235,13 \$
5827	LA PROCURE DE LA RIVE-SUD INC.	ACHAT DE VOLUMES - BIBLIOTHÈQUE	551,48 \$
5828	RICHARD JOBIN PLOMBERIE	RÉPARATION TOILETTE MAIRIE	198,40 \$
5829	QUÉBEC LINGE DIV. CIE CANADIENNE	PRODUITS HYGIÉNIQUES	135,33 \$
5830	RÉAL HUOT INC.	ARTICLE DE TUYAUTERIE RÉSEAU D'ÉGOUT	967,52 \$
5831	RENÉ RIEUNDEAU (1986) INC.	ENTRETIEN VÉHICULES	2 038,15 \$
5832	RUBANCO LTÉE	FOURNITURE DE BUREAU ADM., LOISIRS, BIBLIOTHÈQUE, INCENDIE	385,76 \$
5833	SÉCURITÉ MASKA 1982 INC.	PIÈCES ET RECHARGE DE CYLINDRE D'AIR PROTECTION INCENDIE	253,17 \$
5834	TENAQUIP LTD	ENTRETIEN PROTECTION INCENDIE (ROULETTES)	109,06 \$
5835	THERMOS-PRO - DIV. DE VITRERIE VERCHÈRES	ENTRETIEN VIEILLE CASERNE, USINE FILTRATION, SEUIL CLINIQUE MÉDICALE DE VERCHÈRES	879,65 \$
5836	TRANSPORT C. JACQUES & FILS INC.	PIERRE - RUE DESMARAIS	90,60 \$
5837	VERCHÈRES LOCATION & CARAVANING	LOCATION SCIE À BÉTON, PLAQUE VIBRANTE (AQUEDUC AU 393 RUE DESMARAIS ET PONCEAU COTEAU-DES-GRANGES), NACELLE POUR LUMIÈRES DE NOËL	1 794,19 \$
5839	QUINCAILLERIE DESMARAIS INC.	ADM., INC., VOIRIE, PARCS, PATINOIRE	932,21 \$
5840	CANADIEN NATIONAL	ENTRETIEN SIGNALISATION (CN) NOVEMBRE 2015 (11 DE 12)	277,00 \$
5841	LES ÉDITIONS JURIDIQUES FD	MISE À JOUR 01/12/2015 AU 01/12/2016 POSSESSEUR LOIS MUNICIPALES	107,10 \$
5842	C. PERREAULT CONST. INC.	EXCAVATION ENTRÉE D'EAU RUE DESMARAIS/FOSSÉ P-COTEAU/FOSSÉ AUX ÉTANGS	
5843	MRC DE MARGUERITE-D'YOUVILLE	ENTRETIEN COURS D'EAU, REMPLACEMENT PONCEAU COTEAU-DES-GRANGES ET À L'INTERSECTION COTEAU-DES-GRANGES	9 407,85 \$
5844	SERRES ET PÉPINIÈRE F. & C. LABONTÉ	MATIÈRES RÉSIDUELLES	34 946,00 \$
5845	RÉGIE DE L'AQUEDUC INTERMUNICIPALE DU BAS-RICHELIEU	ÉMONDAGE - ÉLAGAGE PARC PASSE-PARTOUT	287,44 \$
5846	MUNICIPALITÉ DE ST-AMABLE	ACHAT EAU -COMPTEUR DU 28/10/2015 AU 27/11/2015 (11 DE 12)	87,50 \$
5847	MAISON NATIONALE DES PATRIOTES	ENTRAIDE DU 15/11/2015 AU 41 MTÉE CALIXA-LAVALLÉE	525,00 \$
5848	GRUPÉ ENVIRONEX	SOUTIEN FINANCIER PROJET TOURISTIQUE RÉGIONAL	500,00 \$
5849	PENUS DANIEL LARIVIÈRE INC.	ANALYSE DE LABORATOIRE	419,38 \$
5850	BAUVAL - PAVAGES VARENNES	DÉVERSEMENT PRODUITS PÉTROLIERS - QUAI DE VERCHÈRES BATEAU ÉCHOUÉ	
5851	CREUSAGE R L - AQUEDUC & ÉGOUTS	28/11/2015 - FACTURÉ	620,87 \$
5852	DEMIX BÉTON/AGRÉGATS	PIERRE - SABLE ENTRÉE D'EAU RUE DESMARAIS	378,45 \$
5853	JOURNAL LA RELÈVE INC.	CREUSAGES PNEUMATIQUES AU 116 L-GUERTIN, 1147 M-VICTORIN ET COIN STE-GENEVIÈVE ET M-VICTORIN	968,08 \$
5854	PIÈCES D'AUTOS O. FONTAINE INC.	PIERRE - SABLE	319,82 \$
5855	TECHMIX INC., DIVISION DE BAU-VAL INC.	CHRONIQUES HEBDOMADAIRES, AVIS PUBLIC CONCERNANT RÔLE D'ÉVALUATION 2016	935,67 \$
5856	BAUVAL - PAVAGES VARENNES	ENTRETIEN VOIRIE	37,51 \$
5857	INFO PAGE	ASPHALTE	868,18 \$
5858	RABAIS CAMPUS	ASPHALTE	82,03 \$
5859	BUOPRO CITATION	SERVICE TÉLÉAVERTISSEUR PREMIERS RÉPONDANTS (12 DE 12)	223,74 \$
5860	GARAGE STAN CHAGNON	PÉRIODIQUES - BIBLIOTHÈQUE	195,46 \$
5861	LYSANDRE FILION	ACHAT DE VOLUMES - BIBLIOTHÈQUE	99,60 \$
5862	DUNTON RAINVILLE, AVOCATS	ESSENCE	283,92 \$
5863	ANDRÉ SERGE BLAIS	CONTRAT RESSOURCE ACTIVITÉS SPECTACLE DE NOËL	50,00 \$
5864	DEMIX BÉTON/AGRÉGATS	SERVICES PROFESSIONNELS	8 818,09 \$
5865	CENTRE COMMUNAUTAIRE DE VERCHÈRES	ANALYSE ET COMMENTAIRES RUE STE-GENEVIÈVE ET COIN ST-PASCAL	607,50 \$
5866	CAROLE LANGLOIS	PIERRE - SABLE VOIRE, DÉNEIGEMENT, RÉSEAU D'ÉGOUT	2 092,81 \$
5867	CITOYEN	ENTRETIEN MÉNAGER CLINIQUE MÉDICALE NOVEMBRE 2015 (11 DE 12)	344,93 \$
5868	POMPIER	REMBOURSEMENT CAFÉ/FRAIS DE POSTE CLINIQUE MÉDICALE DE VERCHÈRES	53,09 \$
5869	NORMANDIN BEAUDRY	REMBOURSEMENT DEMANDE DE RÉVISION	75,00 \$
5870	VISA DESJARDINS	FRAIS DANS LE CADRE DE LA TABLE RÉGIONALE DES PREMIERS RÉPONDANTS	60,00 \$
5871	VILLE DE CONTRECOEUR	21/11/2015	
5872	VILLE DE CONTRECOEUR	ÉQUITÉ SALARIALE	2 529,45 \$
		HORS-SÉRIE POLITIQUE 20/11/2015 (LÉGISLATION) ET FRAIS ANNUELS	186,48 \$
		ENTRAIDE DU 15/11/2015 AU 41 MTÉE CALIXA-LAVALLÉE	525,00 \$
		TRAITEMENT DE L'EAU POTABLE NOVEMBRE 2015 (11 DE 12)	16 858,92 \$

MUNICIPALITÉ DE VERCHÈRES

APPROBATION DES COMPTES

CHÈQUES #5707 AU #5716
 CHÈQUES #5808 AU #5898
 CHÈQUES #5912 AU #5943

Numéro chèque	NOM DU FOURNISSEUR	DESCRIPTION DE LA FACTURE	
5873	IMPRIMERIE MARIETTE RENDERS INC.	FOURNITURE DE BUREAU (ENVELOPPES ET PAPIER)	579,85 \$
5874	GROUPE SL	TÉLÉPHONE (RUES PRINCIPALES) DÉCEMBRE 2015 (12 DE 12)	42,50 \$
5875	LES ENTREPRISES MICHAUDVILLE INC.	INFR-148R PONCEAU INTERSECTION COTEAU-DES-GRANGES ET PETIT-COTEAU	3 915,58 \$
5876	MÉTRO VERCHÈRES	AUTRES BIENS NON DURABLES/VOIRE ET INCENCIE	44,90 \$
5877	DISTNET INC.	VIDER CHAMBRE DE VANNE AQUEDUC, NETTOYER PONCEAU P-COTEAU / GARAGE / ENTRÉE PRIVÉE	2 471,96 \$
5879	COMAX, COOPÉRATIVE AGRICOLE	AUTRES BIENS NON DUR./VOIRE, PARCS, DÉNEIGEMENT, PATINOIRE, BIBLIOTHÈQUE	2 067,94 \$
5880	9105-5541 QUÉBEC INC. - PNEUS VERCHÈRES	ENTRETIEN VÉHICULE	19,69 \$
5881	CITOYEN	BOÎTE À LETTRES RURALE (REMBOURSEMENT DE FACTURE)	57,48 \$
5882	ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE LUTTE CONTRE LA POLLUTION ATMOSPHÉRIQUE	ADHÉSION MEMBRE AQLPA	100,00 \$
5883	JEAN-CLAUDE BRUNELLE	FRAIS DÉPLACEMENT NOVEMBRE 2015	438,06 \$
5884	CLUB DE GOLF VERCHÈRES INC.	PARTY DE NOËL	1 597,78 \$
5885	CITOYEN	REMBOURSEMENT TAXES	50,00 \$
5886	PHILIPPE MOREAU	CONTRAT POUR LES RUES (1 DE 5) RANG ST-JOSEPH ET CHEMIN DES ÉRABLIÈRES	919,80 \$
5887	ENTREPRISES AGRITRAC INC.	CONTRAT POUR LES RUES DÉCEMBRE 2015 (1 DE 5)	20 419,20 \$
5888	ENTREPRISES AGRITRAC INC.	NIVELLAGE CHEMIN DE L'ÉRABLIÈRE / RANG ST-JOSEPH	310,43 \$
5889	VILLE DE CONTRECOEUR	ENTRAIDE DU 22/10/2015 AU 500 MARIE-VICTORIN	525,00 \$
5890	STELM INC.	PIÈCES ET ACCESSOIRES RÉSEAU D'ÉGOUT	850,82 \$
5891	P.L.T.M.A. INC.	ENTRETIEN VÉHICULE VOIRIE	442,19 \$
5892	JOURNAL LA RELÈVE INC.	CHRONIQUE HEBDOMADAIRE ET AVIS PUBLIC VENTE AUX ENCHÈRES DE BIENS TROUVÉS	420,12 \$
5893	ANDRÉ SERGE BLAIS	ANALYSE ET COMMENTAIRES AU 43A STE-GENEVIÈVE	135,00 \$
5894	FONDEXEL	TRAVAUX DE FISSURES AU 596 M-VICTORIN ET GARAGE	4 869,19 \$
5895	DISTNET INC.	FICHE CAMÉRA POUR NETTOYER CONDUITE DU GARAGE	354,12 \$
5896	AMANDINE BEAUCHESNE	FRAIS DÉPLACEMENT DÉCEMBRE 2015	64,68 \$
5897	CREUSAGE R L - AQUEDUC & ÉGOUTS	CREUSAGE PNEUMATIQUE AU 1186 MARIE-VICTORIN - FACTURÉ	675,48 \$
5898	SANTINEL INC.	FORMATION COURS DE SECOURISME 2 ET 9 DÉCEMBRE 2015	119,57 \$
5912	CITOYEN	SUBV. PATINAGE ARTISTIQUE	90,00 \$
5913	IMPRIMERIE MARIETTE RENDERS INC.	MON PATELIN DÉCEMBRE 2015	373,67 \$
5914	FONDATION LE PONT VERS L'AUTONOMIE	DON POUR ÉRIC BUSSIÈRE (BRAS ROBOTISÉ POUR ACCROÎTRE SON AUTONOMIE AU QUOTIDIEN)	500,00 \$
5915	CLUB DES 3 GÉNÉRATIONS DE VERCHÈRES	SUBV. LOCATION IMMEUBLE LES 10/10/2015, 14/11/2015 ET 12/12/2015 POUR SOIRÉES	300,00 \$
5916	LUC FORCIER	FRAIS DÉPLACEMENT RENCONTRE RBQ POUR ADMQ MONTRÉAL, RENCONTRE TRANSPORT FERROVIAIRE À CONTRECOEUR, TABLE DG MRC À CONTRECOEUR, FIME VARENNES, CONCILIATION MONTRÉAL, DG DE LA MRC À STE-JULE, ADGMQ LONGUEUIL	178,43 \$
5917	NICOLE C. BRISEBOIS	COURS LA GÉNÉALOGIE ET L'INTERNET (4 PERSONNES) HISTOIRE/TOPONYMIE	338,43 \$
5918	UBA INC.	CHLORE	944,37 \$
5919	BEAUDOIN HURENS INC.	STAT-011 POSTE STE-FAMILLE HONORAIRES DE REMPLACEMENT DES ÉQUIPEMENTS	9 945,34 \$
5920	RENÉ RIENDEAU (1986) INC.	EQUI-035 HOSE HYDRAULIQUE POUR SOUFFLEUSE	1 210,30 \$
5921	CITOYEN	SUBV. PATINAGE ARTISTIQUE	374,00 \$
5922	SIMEC	DÉVERSEMENT PRODUITS PÉTROLIERS - QUI DE VERCHÈRES BATEAU ÉCHOUÉ 28/11/2015 - FACTURÉ (PAQUETS DE BOUDINS)	1 024,19 \$
5923	MRC DE MARGUERITE-D'YOUVILLE	TRAVAUX COURS D'EAU 2015 - (6 COURS D'EAU)	53 919,99 \$
5925	PIERRE THIFFFAULT	TRANSPORT DE PIERRE LE 16/02/2015 DE DEMIX À VARENNES	390,92 \$
5926	S.T.R. MICRO	ENTRETIEN INFORMATIQUE (IMPRIMANTE/CARTOUCHES) BIBLIOTHÈQUE	450,56 \$
5927	PRODUITS CEDRA (1999) INC.	ENTRETIEN PARCS FIBRE DE BOIS VRAC VC	3 127,32 \$
5928	INNOVEX INC.	TOILE GÉOMEMBRANE PVC PATINOIRE PARC DE QUARTIER	3 643,27 \$
5929	A.G.D. VERCHÈRES EXPRESS INC.	ENTRETIEN VÉHICULE	1 898,85 \$
5930	POMPIER	FRAIS DÉPLACEMENT FORMATION POMPIER #1	154,35 \$
5931	POMPIER	FRAIS DÉPLACEMENT FORMATION POMPIER #1	84,51 \$
5932	POMPIER	FRAIS DÉPLACEMENT FORMATION POMPIER #1	75,95 \$
5934	CENTRE COMMUNAUTAIRE DE VERCHÈRES	LOCATION IMMEUBLE 6/12/2015 PASSAGE DE GRADE - KARATÉ	344,93 \$
5936	FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS	FRAIS DE TRANSPORT	94,07 \$
5937	VILLE DE BELOEIL	EXAMEN FORMATION AUTOPOMPE PROTECTION INCENDIE	402,50 \$
5938	MRC DE MARGUERITE-D'YOUVILLE	CONTRAT GÉOMATIQUE MRC ET PLANS (8) POUR LA RÉVISION DU PLAN D'URBANISME CONFORMITÉ SCHÉMA	3 774,00 \$
5939	AU GUEULETON VERCHÈRES INC.	BUFFET CCU 15/12/2015	165,56 \$
5940	CITOYEN	REMBOURSEMENT ACTIVITÉS AUTOMNE	99,61 \$
5941	OXYGÈNE PRO-FUSION INC.	PIÈCES ET ACCESSOIRES ROD	71,28 \$
5942	LES INST. ÉLECTRIQUES JEAN PROVOST INC.	ENTRETIEN POSTE STE-FAMILLE, MAIRIE, GARAGE, PARCS, VIEUX GARAGE (LOISIRS)	6 704,90 \$
5943	COMITÉ SOCCER VERCHÈRES	REMBOURSEMENT ACHAT FILET	201,21 \$
		CONTRATS (LOISIRS/PARCS/ENTRETIEN MÉNAGER/COMMUNICATION)	3 924,86 \$
		SALAIRES	79 189,38 \$
		REMISES ET COTISATIONS - EMPLOYEUR	25 699,85 \$
		TOTAL:	503 126,49 \$
5924	RÈGLEMENT 483-2012 HONORAIRES RUES BUSSIÈRES ET AUTRES A. & J.L. BOURGEOIS LTÉE	DÉCOMPE #6	71 740,75 \$

MUNICIPALITÉ DE VERCHÈRES

APPROBATION DES COMPTES

CHÈQUES #5707 AU #5716
CHÈQUES #5808 AU #5898
CHÈQUES #5912 AU #5943

Numéro chèque	NOM DU FOURNISSEUR	DESCRIPTION DE LA FACTURE
------------------	--------------------	---------------------------

Je, soussigné, Luc Forcier, certifie qu'il y a des crédits disponibles pour couvrir les montants précités.

Verchères, ce 31 décembre 2015

Luc Forcier,
Secrétaire-trésorier et Directeur général

*** NOTE : PR - PRÉLÈVEMENTS BANCAIRES

CHÈQUE #5838 (1 DE 2)
CHÈQUE #5878 (1 DE 2)

CHÈQUES ANNULÉS

CHÈQUE #5709 EST LA SOMME DES CHÈQUES #5709 AU #5712